Ouvrir une boîte de nuit

Description

Ouvrir une boîte de nuit est un projet à fort potentiel économique. Ce type d'établissement attire la plupart des noctambules, mais pour que l'exploitation soit rentable et pérenne, son fondateur doit procéder à une bonne préparation. Il faut qu'il comprenne et maîtrise le secteur, afin d'offrir un concept assez attrayant pour fidéliser sa clientèle.

Le futur entrepreneur doit également être en mesure d'assurer une bonne <u>gestion</u>. Comme pour tout projet de création d'entreprise, il faudra procéder par étape, en suivant les démarches classiques. Il est tout aussi important de connaître les règles spécifiques à l'activité.

Créer mon entreprise en ligne

Comment ouvrir une boîte de nuit ?

Le projet d'ouvrir une boîte de nuit **implique de décortiquer les différents besoins qui se rattachent à cette activité**. Un tel établissement doit pouvoir offrir :

- De la musique ;
- Une piste de danse ;
- Des boissons (avec ou sans alcool).

L'entrepreneur devra prendre en considération tous ces aspects, **établir des stratégies marketing et prévoir les moyens matériels, financiers et humains** pour concrétiser son projet. Ce n'est qu'à la fin qu'il entamera la procédure administrative pour <u>créer une entreprise</u> conforme aux normes légales.

Préparation au projet de création d'entreprise

Sur le papier, une boîte de nuit est avant tout une entreprise comme une autre. Elle doit être dotée d'un <u>statut juridique</u> et avoir une organisation interne. De ce fait, pour parvenir à l'ouvrir, il est nécessaire de suivre **plusieurs étapes qui commencent par une étude du marché** des boîtes de nuit.

Réalisation d'une étude de marché

L'<u>étude du marché</u> permet à l'entrepreneur de tester la faisabilité de son projet. De ce fait, il devra s'intéresser aux boîtes de nuit existantes, pour effectuer une analyse rationnelle. Cette démarche donnera surtout la possibilité de jauger la concurrence et de découvrir la liste des éventuels partenaires et fournisseurs pouvant répondre aux besoins d'approvisionnement.

Mais l'un des points essentiels de l'étude concerne **l'analyse de la clientèle cible et de ses attentes**. Pour cette dernière, l'entrepreneur sera ainsi en mesure de déterminer entre autres, la :

- Tranche d'âge du type de clientèle ;
- Classe sociale.

Autrement dit, l'étude du marché permet à l'entrepreneur de récolter les renseignements nécessaires pour lui permettre de juger si le projet est réalisable et susceptible d'être pérenne ou non. Dans l'affirmative, elle fournira des données permettant de peaufiner les stratégies à mettre en place. L'entrepreneur dispose de plusieurs indicateurs pour réaliser cette étude du marché approfondie. Il peut utiliser également divers outils, tels qu'Internet, les réseaux sociaux et les médias, pour recadrer sa stratégie.

Élaboration d'un business plan solide

À partir des données obtenues à partir de l'étude du marché, l'entrepreneur pourra élaborer un <u>business plan</u> réaliste. Ce document **permet de chiffrer le projet**. Ayant une double utilité, d'un côté, il donne la possibilité de prévoir la réalisation de l'activité de discothèque et liste les diverses dépenses et les financements. De l'autre, il sert à convaincre les éventuels investisseurs et les établissements de crédit d'octroyer à l'entrepreneur les fonds nécessaires pour lancer l'exploitation.

L'élaboration du business plan implique de respecter 9 étapes essentielles :

- 1. Définir la vision et les objectifs de l'entreprise ;
- 2. Analyser le marché;
- 3. Élaborer une stratégie commerciale ;
- 4. Définir la structure organisationnelle ;
- 5. Etablir un plan opérationnel (détail les opérations de votre entreprise, y compris la production, la logistique, la gestion des stocks, cet.);

- 6. Elaborer un plan financier (bilan prévisionnel);
- 7. Rédiger le document ;
- 8. Obtenir des commentaires et des conseils ;
- 9. Finaliser et mettre en œuvre.

Les 9 étapes de création d'un business plan (BP)



Définir votre vision et vos objectifs



Etablir un plan opérationnel



Analyser le marché



Elaborer un plan financier



Elaborer une stratégie marketing



Rédiger le BP



Définir la structure organisationnelle



Obtenir commentaires et conseils



Finalisation et mise en œuvre du BP

LegalPlace.

Concrètement, ce document peut contenir divers tableaux financiers, afin de faciliter sa lecture. Il s'agit notamment du :

- Bilan prévisionnel;
- Plan de financement ;
- Compte de résultat prévisionnel ;
- Budget de trésorerie.

Choix du local

Le choix du local est l'un des éléments les plus importants de la phase de préparation du projet de boîte de nuit. Un bon emplacement peut faire la différence entre le succès ou l'échec d'une exploitation.

Il arrive même que l'idée d'ouvrir une boîte de nuit soit venue après la découverte d'un lieu qui convient parfaitement à cet usage. Il peut par exemple s'agir d'un lieu qui, pour donner suite à une étude acoustique, est parfaitement adapté aux nuisances

sonores induites par la diffusion de musique.

Pour être plus efficace, l'entrepreneur peut **établir une liste de critères** et essayer de trouver le local qui répond le mieux à ses attentes. Ce dernier doit surtout être :

- Assez spacieux pour accueillir la piste de danse, le bar et tous les autres besoins des établissements de nuit;
- Visible;
- Facilement accessible.

Suivant son ciblage et ses besoins pratiques, l'entrepreneur peut opter, soit pour un emplacement en :

- Périphérie ;
- Centre-ville.

Bon à savoir : la première option lui permet de bénéficier d'un loyer plus avantageux pour un espace plus important. Néanmoins, l'essentiel est de s'implanter à proximité de sa clientèle cible.

Développement du concept

L'entrepreneur peut réfléchir à un **concept qui lui permettra de sortir du lot** et d'attirer les clients. Pour cette étape, il ne pourra compter que sur son imagination et son savoir-faire. L'objectif est de proposer une boîte de nuit attrayante.

Pour ce faire, le fondateur de l'entreprise devra parvenir à **déterminer les points les plus susceptibles d'attiser la curiosité et de capter l'attention**. Il peut aussi bien s'agir de la musique proposée que de l'atmosphère régnant sur les lieux.

Bon à savoir : aussi attrayant et novateur qu'il puisse être, un concept original peut devenir banal. L'entrepreneur devra être en mesure de se renouveler lorsque la nécessité se fait ressentir.

Recherche de partenaires

Un entrepreneur, aussi talentueux soit-il, ne se suffit pas à lui-même pour lancer et maintenir une exploitation. Pour le développement de son projet de boîte de nuit, il a besoin de s'entourer de divers types de partenaires, que ce soit d'un **point de vue financier ou logistique**. Il devra être en mesure de les :

- Identifier:
- Approcher;
- Convaincre de collaborer.

Recrutement du personnel

Une entreprise ne peut fonctionner normalement s'il ne dispose pas des ressources humaines nécessaires pour s'occuper des tâches matérielles. Le créateur d'entreprise pourra **établir le profil lié à chaque poste et le nombre recherché** avant de procéder au recrutement.

Choix du statut juridique

Une boîte de nuit est une entreprise. De ce fait, elle doit disposer d'un statut juridique. Le créateur d'entreprise est libre de **choisir la forme qui lui semble le mieux convenir**. En pratique, le <u>régime de la micro-entreprise</u> présente trop de risques, en rapport avec la responsabilité illimitée, pour être un choix judicieux.

En se lançant à plusieurs, les associés ont le choix entre opter pour la SARL ou pour la SAS. Ces structures ont l'avantage de **limiter la responsabilité aux apports**. Le patrimoine personnel sera ainsi protégé. Si la société n'est constituée que d'un associé, il peut choisir la version unipersonnelle de ces sociétés, à savoir :

- L'EURL :
- La SASU.

Publication d'annonce légale

Le créateur d'entreprise doit veiller à entrer en contact avec un <u>journal d'annonces</u> <u>légales</u> couvrant le département où sera implantée la boîte de nuit. Il pourra ainsi le solliciter pour publier l'avis de création de l'entreprise. Cette démarche **vise à prévenir les tiers de la décision**.

Quelles sont les formalités administratives à accomplir au guichet unique ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le guichet unique est la seule institution responsable des formalités d'entreprise. Concrètement, le créateur d'entreprise doit impérativement **se connecter à Internet et créer un compte utilisateur** (et obtenir les identifiants)

avant de pouvoir accéder à un espace sécurisé. Il pourra ainsi aller sur la rubrique concernant la création d'entreprise, ce qui implique de s'immatriculer au <u>registre du</u> commerce et des sociétés.

À noter : l'entrepreneur peut utiliser également ses identifiants pour réaliser les démarches administratives permettant de <u>modifier les statuts</u> ou de dissoudre l'entreprise.

Quelle est la réglementation à respecter pour ouvrir une boîte de nuit ?

Ouvrir une boîte de nuit implique d'être soumis au respect de certaines conditions. Comme l'établissement disposant d'un bar, il est nécessaire de suivre une formation de 20 heures pour s'informer des droits et obligations qui se rattachent à la vente d'alcool.

Les responsables seront également en mesure de gérer les clients sous l'emprise d'alcool. À l'issue de cette formation, l'établissement recevra son **permis d'exploitation**. En outre, le dirigeant doit s'assurer que l'établissement respecte :

- Les normes de sécurité (comprenant notamment les normes de sécurité incendie) et d'accessibilité rattachées aux établissements recevant du public ;
- L'obligation de fermeture aux heures fixées par décret (7 h du matin) ;
- Les horaires pour la vente d'alcool ;
- L'interdiction de vendre de l'alcool aux mineurs ;
- L'obligation d'affichage des prix.

Pensez également à vous renseigner sur les réglementations locales, qui peuvent prévoir des conditions d'exploitation spécifiques.

Quelles sont les autorisations à obtenir pour ouvrir la boîte de nuit ?

Un établissement de nuit doit obtenir certaines autorisations rattachées aux activités qu'elle propose. Il s'agit notamment de :

- La licence IV correspondant à la licence de débit de boissons alcoolisées ;
- L'autorisation de la préfecture (dont l'obtention est subordonnée au dépôt d'une demande);

• Le permis d'exploitation (valable 10 ans).

Bon à savoir : le dirigeant devra signer une convention avec la SACEM et payer des droits d'auteur pour être autorisé à diffuser de la musique.

Quel budget prévoir pour ouvrir la boîte de nuit ?

Le budget nécessaire pour ouvrir une boîte de nuit dépend des dépenses à accomplir. En effet, des éléments, tels que les aménagements à faire, le nombre des recrutements et les divers achats matériels, déterminent ce montant.

Pour un entrepreneur qui reprend un local ayant déjà servi à accueillir une boîte de nuit doit dépenser **au moins 50 000 euros**. Ce montant peut aisément atteindre le million, voire plus, pour les établissements de grande envergure.

A lire aussi : ouvrir une boite de production

FAQ

En quoi consiste la reprise de boîte de nuit ?

Un entrepreneur n'est pas obligé de repartir de zéro. Il peut tenter de reprendre une boîte de nuit qui est déjà opérationnelle. Cette alternative lui permet de gagner du temps, en sautant la phase préparatoire. De plus, il dispose déjà d'une clientèle. Toutefois, il doit s'assurer que l'établissement soit en règle.

La location-gérance est-elle possible pour exploiter une boîte de nuit ?

La location-gérance est un concept du droit civil, permettant à une personne de s'entendre avec une autre pour louer un fonds de commerce. Il assume également la fonction de gérant de cet établissement pour une durée prédéterminée. Un entrepreneur peut choisir cette option pour commencer à exploiter une boîte de nuit, avec un minimum de risque.

Quelles préparations matérielles pour ouvrir une boîte de nuit ?

Il arrive que le local choisi doive subir quelques aménagements avant de pouvoir accueillir une boîte de nuit. De ce fait, l'entrepreneur peut être amené à faire des travaux de rénovation, notamment pour insonoriser les lieux. De plus, il aura à installer entre autres :

- Le matériel musical;
- Les mobiliers ;
- La vidéosurveillance.